



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 21 avril 2021

France Relance | Soutien exceptionnel de 100 millions d'euros aux projets portés par les associations de lutte contre la pauvreté

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de solidarité jouent un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté. Si l'État déploie un filet de sécurité très large avec la couverture sociale qui aide des millions de personnes, les associations développent un maillage plus serré, pour ne laisser personne dans la précarité. Afin de soutenir l'activité de ces associations et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ». Ce soutien a pris la forme d'un appel à projet clôturé le 15 janvier dernier, réparti en différentes thématiques : accès aux biens essentiels, accès aux droits, insertion et éducation, enfance et parentalité.

Compte tenu de son succès et de la qualité des projets qui ont été déposés, tant au niveau national que régional, témoignant du dynamisme du monde associatif, il a été décidé de débloquer d'emblée la totalité de l'enveloppe dès 2021. En effet, 2609 dossiers ont été déposés pour une demande totale de financement d'environ 500 millions d'euros. Un tiers des fonds est consacré à des projets nationaux (33,5 millions d'euros) et deux tiers à des projets régionaux (66,5 millions d'euros).

33 projets nationaux et 576 projets régionaux ont ainsi été sélectionnés parmi lesquels figurent les projets de 3 associations de la Haute-Saône.

- Les rendez-vous malins de l'APF France Handicap: expérimentation d'un dispositif de veille et d'accueil social valorisant l'entraide et l'échange de savoirs pour les personnes précaires. Ce projet permettra de créer et de pérenniser une veille sociale et de créer une activité sociale de lutte contre l'isolement des personnes vulnérables.
- L'amélioration de l'accompagnement des bénéficiaires des Restos du Cœur : investir et renouveler le matériel de réfrigération des produits distribués pour renforcer les capacités de stockage et de transport et en limiter l'impact énergétique.
- L'aménagement de l'antenne de la Banque Alimentaire à Vesoul par la mise en place d'un espace bureau pour une nouvelle coordinatrice recrutée en 2020 et par l'installation d'équipements de sécurité.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Tél.: 03 84 77 70 12

Mél: pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture 70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr





